

RÉFÉRENTIEL « COMPÉTENCES POUR L'ENTREPRISE »

À la fin d'un parcours « Compétences pour l'entreprise » les doctorants devront posséder **au moins 8 de ces 16 compétences** :

Bloc 1 : Compréhension du fonctionnement de l'entreprise

- 1 – Comprendre et prendre en compte les aspects économiques, sociaux, et éthiques dans son activité.
- 2 – Connaître et comprendre le fonctionnement d'une entreprise, avoir des notions de gestion des ressources humaines, de droit du travail, de fonctionnement économique et commercial.
- 3 – Connaître les mécanismes et la réglementation en matière de propriété intellectuelle ou industrielle.
- 4 – Comprendre les enjeux opérationnels du transfert de technologie.

Bloc 2 : Mise en œuvre des compétences scientifiques et techniques

- 5 – Être autonome dans l'acquisition de nouvelles connaissances, savoir chercher et mobiliser des ressources scientifiques ou techniques dans des domaines variés.
- 6 – Savoir aborder et résoudre un problème complexe et répondre à une situation inédite et potentiellement urgente.
- 7 – Être capable de trouver des solutions techniques innovantes à travers l'application d'une méthode scientifique.
- 8 – Être capable de produire, de traiter et d'interpréter des données massives ou être en mesure de dialoguer avec des spécialistes en la matière, maîtriser les enjeux d'intégrité des données et promouvoir l'ouverture des accès et la transparence des usages.

Bloc 3 : Gestion de projets et autonomie

- 9 – Identifier des problématiques précises en intégrant des contraintes temporelles ou financières afin d'optimiser la gestion des projets.
- 10 – Savoir développer son *leadership*, sa capacité à écouter, à décider et à éventuellement déléguer, savoir travailler en équipe, s'insérer dans une organisation et s'adapter à son environnement.
- 11 – Savoir passer une consigne, un message, transférer des connaissances, conduire une réunion et susciter le consensus.
- 12 – Maîtriser la gestion des priorités, savoir gérer la pression.

Bloc 4 : Maîtrise des compétences relationnelles fondamentales

- 13 – Adopter un comportement professionnel et une présentation de soi rigoureuse, adaptés à toutes les situations de travail.
- 14 – Savoir communiquer de façon synthétique, argumentée et dynamique, avec des interlocuteurs issus d'horizons divers, en s'appuyant notamment sur des supports et un lexique adaptés.
- 15 – Savoir travailler en contexte international, communiquer avec des personnes de culture et langue différentes.
- 16 – Posséder un niveau d'anglais minimal correspondant au C1 sur l'échelle du CECR (Cadre européen commun de référence).